



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2023/94

**Réunion du 19 décembre 2023 à 19h00
Sous la Présidence de M. Yann DUGARD**

Date de convocation : 12/12/2023

Date d'affichage : 12/12/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 20

Votants : 24

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Eric HUET, M. Benoît LAIES, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET.

Excusé avec pouvoir de vote : Mme Geneviève COSSON a donné pouvoir de vote à Mme Eva DERVIN, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT a donné pouvoir de vote à Mme Agnès HAUDECOEUR, Mme Valentine DION a donné pouvoir de vote à M. Jean-Baptiste MACHINET, M. Laurent MOREAU a donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD,

Secrétaire de séance : M. Benoît LAIES

Objet : Fixation des tarifs de prêt de la sonorisation et de l'arche gonflable

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-29, et L2331 2 ;

Vu la délibération n°2022-85 fixant les tarifs de location de matériel ;

Vu la proposition faite par la commission patrimoine du 18 décembre 2023 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- D'APPROUVER la création de 2 tarifs de location :

Sonorisation mobile : 50€

Arche gonflable : 150€

- D'ANNEXER ses tarifs à la délibération n°2022-85 ;
- D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir

Le maire ,

Yann DUGARD



Le Secrétaire de séance,

M. Benoît LAIES

